

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ÉLASTOCOL STICK ZÉRO

Available in English

SGH	VÊTEMENTS DE PROTECTION	TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES
		 <p style="text-align: right;">ADHESIF Classe 3 UN1133 G.E.: II</p>

SECTION I : IDENTIFICATION

Utilisation : Apprêt utilisé pour augmenter l'adhérence des membranes autocollantes sur des surfaces poreuses.

Fabricant : Soprema Canada 1675, rue Haggerty Drummondville (Québec) J2C 5P7 CANADA Tél. : 819 478-8163	Distributeurs : Soprema inc. 44955, Yale Road West Chilliwack (C.-B.) V2R 4H3 CANADA Tél. : 604 793-7100	Soprema USA 310, Quadral Drive Wadsworth (Ohio) 44281 ÉTATS-UNIS Tél. : 1 800 356-3521	Soprema USA 12251 Seaway Road Gulfport (Mississippi) 39507 ÉTATS-UNIS Tél. : 228 701-1900
---	---	---	--

En cas d'urgence :
 SOPREMA (8 h 00 à 17 h 00) : 1 800 567-1492 CANUTEC (Canada) (24h.) : 613 996-6666 CHEMTREC (É.-U.) (24h.) : 1 800 424-9300

SECTION II : IDENTIFICATION DES DANGERS

DANGER

Liquide et vapeurs très inflammables. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Nocif en cas d'ingestion. Nocif par inhalation. Peut provoquer de la somnolence ou des vertiges. Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation des yeux. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Obtenir les instructions spécifiques avant l'utilisation. Ne pas manipuler tant que les mesures de sécurité n'ont pas été lues et comprises. Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Utiliser des équipements électriques antidéflagrants. Utiliser uniquement des outils antiétincelles. Prendre de mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas manger ou boire lors de l'utilisation de ce produit. Éviter de respirer les vapeurs. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Se laver les mains à fond après manipulation. Porter des gants protecteurs, une protection oculaire et un respirateur à vapeurs organiques. Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant bien fermé. Garder au frais. Entreposer sous clef. Disposer du contenant conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

SECTION III : COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS DANGEREUX

NOM DU COMPOSÉ	NO CAS	% POIDS	LIMITE D'EXPOSITION (ACGIH)	
			TLV-TWA	TLV-STEL
Acétate de méthyle	79-20-9	15-40	200 ppm	250 ppm
Acétate de butyle tertiaire	540-88-5	10-30	200 ppm	Non disponible

Effets de l'exposition à court terme (aigus)

INHALATION

Acétate de méthyle : La vapeur peut probablement irriter le nez et la gorge. L'exposition à 4 050 ppm pendant une courte période a été le plus bas niveau irritant chez les humains. L'exposition à 10 000 ppm a produit une irritation persistante. Aucun autre détail n'est disponible. Basé sur l'information sur les animaux, des expositions graves peuvent probablement causer des signes de dépression du système nerveux central (SNC) tels que l'essoufflement des maux de tête, de la somnolence et des étourdissements. (1)

Acétate de butyle tertiaire : La vapeur est probablement irritante pour le nez et la gorge. Des expositions à des concentrations élevées peuvent probablement causer des signes de dépression du SNC incluant des maux de tête, des étourdissements, des nausées et une perte de conscience. Il n'y a aucune information disponible pour l'acétate de butyle tertiaire, mais des effets seraient probablement comme ceux observés chez des animaux et des humains suite à l'exposition à d'autres acétates de butyle. (1)

CONTACT AVEC LA PEAU

Acétate de méthyle : Il n'y a aucune information disponible chez l'humain. Basé sur les données sur les animaux, le liquide est probablement un irritant léger. Basé sur une DL50 par voie cutanée, l'acétate de méthyle peut être absorbé par la peau mais n'est pas prévu d'être toxique par cette voie d'exposition. (1)

Acétate de butyle tertiaire : Le liquide peut être un irritant léger à modéré pour la peau, basé sur la comparaison d'acétates de butyle connexes. (1)

CONTACT AVEC LES YEUX

Acétate de méthyle : Il n'y a aucune information disponible chez l'humain. Une évidence chez les animaux indique que le liquide pourrait causer une irritation modérée à grave. Basé sur l'information chez les animaux, la vapeur est probablement irritante à des concentrations élevées. Si ingéré, l'acétate de méthyle peut former du méthanol dans le corps, ce qui peut causer des dommages graves à la vue. Il y a un rapport de cas de dommages aux yeux suite à l'ingestion d'acétate de méthyle. (1)

Acétate de butyle tertiaire : Le liquide peut probablement causer une irritation modérée à grave aux yeux, basé sur la comparaison d'acétates connexes. La vapeur peut probablement causer une irritation légère à grave aux yeux, dépendant de la concentration. Il n'y a aucune information spécifique disponible pour l'acétate de butyle tertiaire. (1)

INGESTION

Acétate de méthyle : L'acétate de méthyle peut probablement irriter la bouche et la gorge. Une goutte d'acétate de méthyle placée sur la langue d'un humain a provoqué une sensation de brûlure, suivie par une rougeur et une enflure. L'ingestion de petites quantités peut causer l'essoufflement, des maux de tête, de la somnolence et des étourdissements; des expositions plus graves peuvent conduire à une acidose, à des troubles de la vue et possiblement la mort. Ces effets graves peuvent être causés par le méthanol et l'acide acétique qui sont formés lorsque l'acétate de méthyle est décomposé (hydrolysé) dans le corps. L'ingestion n'est pas une voie typique d'exposition professionnelle. (1)

Acétate de butyle tertiaire : Les acétates de butyle connexes ne sont pas très toxiques par ingestion. Comme d'autres acétates de butyle, l'acétate de butyle tertiaire peut être irritant pour la bouche et la gorge. L'ingestion de grandes quantités peut causer des signes de dépression du SNC, comme ceux décrits pour l'« Inhalation » ci-dessus. L'ingestion n'est pas une voie typique d'exposition professionnelle. (1)

Effets de l'exposition à long terme (chroniques)

CANCÉROGÉNÉCITÉ

Acétate de méthyle : Aucune information disponible chez les humains ou les animaux. Probablement non cancérigène. Les métabolites de l'acétate de méthyle, du méthanol et de l'acide acétique ne se sont pas avérés cancérigènes. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) n'a pas évalué la cancérogénéicité de ce produit chimique. L'Association américaine d'hygiène industrielle (ACGIH) n'a pas désigné ce produit chimique comme cancérigène. Le Programme national de toxicologie (NTP) des États-Unis n'a pas inscrit ce produit chimique dans son rapport sur les cancérigènes. (1)

Acétate de butyle tertiaire : Aucune information disponible chez les humains ou les animaux. Probablement non cancérigène. Le CIRC n'a pas évalué la cancérogénéicité de ce produit chimique. L'ACGIH n'a pas attribué de désignation de cancérogénéicité à ce produit chimique. Le NTP n'a pas listé ce produit chimique dans son rapport sur les cancérigènes. (1)

TÉRATOGENÉCITÉ, EMBRYOTOXICITÉ, FŒTOTOXICITÉ

Acétate de méthyle : Aucune information disponible.

Acétate de butyle tertiaire : Voir Section XI.

TOXICITÉ SUR LA REPRODUCTION

Acétate de méthyle : Aucune information disponible.

Acétate de butyle tertiaire : Voir Section XI.

MUTAGÉNÉCITÉ

Acétate de méthyle : Aucune information disponible chez les humains ou les animaux. L'acétate de méthyle n'était pas mutagénique dans un test in vitro avec des bactéries, mais la vapeur était mutagénique à la levure. (1)

Acétate de butyle tertiaire : Voir Section XI.

SUBSTANCES SYNERGIQUES

Acétate de méthyle : Aucune information disponible. (1)

Acétate de butyle tertiaire : Aucune information disponible. (1)

ACCUMULATION POTENTIELLE

Acétate de méthyle : Ne s'accumule pas. L'acétate de méthyle est rapidement absorbé par les poumons et les voies gastro-intestinales. Il est partiellement excrété dans l'air expiré et dans l'urine. Il a été démontré chez les humains que l'acétate de méthyle est hydrolysé dans le corps à l'acide acétique, qui se forme naturellement dans le corps, et le méthanol, qui est excrété dans l'urine. (1)

Acétate de butyle tertiaire : Ne s'accumule probablement pas. Des études suggèrent que l'acétate de butyle tertiaire est rapidement décomposé dans l'organisme en acide acétique et tert-butanol et éliminé dans l'urine. Une autre étude démontre que l'acétate de butyle tertiaire est éliminé du sang plus lentement que l'acétate de n-butyle. (1)

SECTION IV : PREMIERS SOINS

En cas d'exposition ou de doute : Obtenir un avis médical.

CONTACT AVEC LA PEAU

Laver avec beaucoup d'eau. Si une irritation de la peau se produit : Obtenir des conseils médicaux. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant la réutilisation.

CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact s'il y a lieu et si faisable. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste : Obtenir des conseils médicaux.

INHALATION

Évacuer la personne à l'air frais et garder dans une position confortable pour favoriser la respiration. Appeler un centre antipoison en cas de malaise.

INGESTION

Contactez immédiatement un centre antipoison. Ne pas provoquer le vomissement. Se rincer la bouche.

SECTION V : LUTTE CONTRE L'INCENDIE

INFLAMMABILITÉ : Liquide inflammable, Classe 1B (NFPA).

EXPLOSIVITÉ : Sensibilité aux chocs : Non
Sensibilité aux décharges électrostatiques : N'accumulera probablement pas d'électricité statique puisque les acétates ont une conductivité électrique élevée. Des vapeurs dans la zone d'explosivité peuvent être enflammées par une décharge d'électricité statique d'énergie suffisante.

POINT D'ÉCLAIR : - 10°C (acétate de méthyle)

TEMPÉRATURE D'AUTO-IGNITION : Non disponible

LIMITES D'EXPLOSIVITÉ : (% en volume) Non disponible

RISQUES D'INCENDIES ET D'EXPLOSION

Ce produit et ses vapeurs s'enflamment facilement sous l'action de la chaleur, d'étincelles ou de flammes. Les vapeurs de ce produit peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se propager vers une source d'ignition et provoquer un retour de flammes au point de fuite ou jusqu'au(x) contenant(s) ouvert(s). Le produit peut s'enflammer en présence d'oxydants forts, d'acides forts et de bases fortes. Ne pas couper, percer ou souder les contenants vides.

PRODUITS DE COMBUSTION

Oxydes de carbone (CO, CO₂). Des gaz et des fumées toxiques et irritants peuvent être générés par la combustion ou la décomposition thermique du produit.

INSTRUCTIONS POUR ÉTEINDRE LE FEU

Évacuer le secteur. Porter un appareil respiratoire autonome et l'équipement de protection individuelle approprié, conforme aux normes. Approcher le feu le vent dans le dos et combattre l'incendie en se plaçant à une distance maximale de l'incendie, ou utiliser des lances ou canons à eau télécommandés. Toujours resté éloigné des contenants lors de l'incendie vu le risque élevé d'explosion. Arrêter la fuite avant de tenter d'éteindre le feu. Si la fuite ne peut être arrêtée et si la région avoisinante ne présente pas de risques, laisser le feu brûler. Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque. Refroidir les contenants à grande eau longtemps une fois l'incendie éteint.

MOYENS D'EXTINCTION

Mousse d'alcool ou mousse de polymère, poudre chimique sèche, CO₂, sable. L'eau pulvérisée lors d'un incendie peut s'avérer inefficace puisque le produit a un point d'éclair très bas.

SECTION VI : MARCHÉ À SUIVRE EN CAS DE DISPERSEMENT ACCIDENTEL

FUITES ET DÉVERSEMENTS

Ventiler le secteur. Revêtir les équipements appropriés pendant le nettoyage. Éliminer toutes les sources d'ignition. Fermer la source de la fuite si la manœuvre peut être effectuée de façon sécuritaire. Contenir la fuite. Absorber avec une matière inerte, comme du sable ou de la terre. Ramasser le produit à l'aide d'une pelle ou d'un balai anti-étincelles. Déposer dans un contenant qui se referme. Refermer le contenant et entreposer dans un endroit ventilé jusqu'à ce qu'il soit mis au rebut. Laver le secteur du déversement avec de l'eau et du savon. Empêcher les résidus de lavage de pénétrer dans les conduites d'eau, les égouts et les sous-sols. Disposer du matériel récupéré selon les normes environnementales de sa localité.

SECTION VII : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MANUTENTION

Ce produit et ses vapeurs sont extrêmement inflammables et toxiques. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les brumes, les vapeurs et les poussières. Laver à fond après manipulation. Avant la manipulation du produit, il est important de s'assurer que les recommandations sur le contrôle de la ventilation ainsi que sur les équipements de protection personnelle sont suivies. Les personnes travaillant avec ce produit devraient être formées sur les risques et les précautions à prendre lors de l'utilisation. Éliminer toutes les sources d'ignition (étincelles, flammes et surfaces chaudes). Garder éloigné de la chaleur. Mettre à la terre les contenants lors du transvasement pour éviter l'accumulation d'électricité statique. Refermer hermétiquement tous les contenants partiellement utilisés. Ne pas couper, percer ou souder les contenants vides.

ENTREPOSAGE

Entreposer le matériel à l'écart de toute source de chaleur et d'ignition dans un endroit frais, bien ventilé et à l'abri du soleil. Garder les lieux d'entreposage libres de toutes matières combustibles. Interdire de fumer près des lieux d'entreposage. Entreposer le produit à l'écart des substances incompatibles. Entreposer ce produit inflammable conformément aux codes d'incendie et du bâtiment ainsi qu'à toute réglementation en matière de santé et sécurité. Le lieu d'entreposage devrait être clairement identifié, libre de toute obstruction et accessible au personnel formé et entraîné seulement. Inspecter périodiquement les lieux en cas de fuite ou de dommages. Avoir près des lieux d'entreposage, les extincteurs appropriés et des absorbants pour pallier les fuites. Inspecter tous les contenants pour s'assurer qu'ils sont bien étiquetés.

SECTION VIII : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

MAINS : Porter des gants en polyéthylène ou éthylène alcool vinylique. Pour de courtes périodes de temps, vous pouvez utiliser le caoutchouc butyle, le caoutchouc naturel, le caoutchouc néoprène, le caoutchouc nitrile, l'alcool de polyvinyle, le chlorure de polyvinyle et le Viton.

RESPIRATOIRE : Si le TLV est dépassé, si l'espace est restreint ou mal ventilé, utiliser un appareil de respiration conforme aux normes (respirateur à cartouche chimique avec cartouche(s) pour vapeurs organiques).

YEUX : Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques conformes aux normes.

AUTRES : Avoir un bain pour les yeux et une douche de sécurité à proximité.

CONTRÔLE DES VAPEURS : Des échappements sont requis pour maintenir le niveau des vapeurs et des poussières sous les limites recommandées.

SECTION IX : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE :	Liquide
ODEUR ET APPARENCE :	Liquide rouge avec une odeur de solvant semblable à l'odeur de camphre.
SEUIL D'ODEUR :	Non disponible
DENSITÉ DE VAPEUR (air = 1) :	Plus lourd que l'air
TAUX D'ÉVAPORATION (acétate N°Butyle = 1) :	Non disponible
POINT D'ÉBULLITION (760 mm Hg) :	Non disponible
POINT DE CONGÉLATION :	Non disponible
DENSITÉ (H₂O = 1) :	0,94 kg/l
SOLUBILITÉ DANS L'EAU (20°C) :	Insoluble
COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILES :	0 g/l (selon les règles de l'EPA) / 240 g/l (selon les règles du SCAQMD)
VISCOSITÉ :	400 centipoises (Visco Brookfield RV)

SECTION X : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Ce matériel est stable.

CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ : Éviter la chaleur excessive.

INCOMPATIBILITÉ : Acides forts, bases fortes, agents oxydants forts et tert-butoxyde de potassium.

PRODUITS DANGEREUX DE DÉCOMPOSITION : Acide acétique, tert-butanol et méthanol. Lors d'un incendie, des gaz irritants et toxiques, tels que monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et autres composés toxiques peuvent se former, dépendant des conditions d'incendie.

CONDITIONS À ÉVITER : Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition; exposition prolongée au soleil direct et humidité.

POLYMÉRISATION INCONTRÔLÉE : Aucune

SECTION XI : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Acétate de méthyle : (1)

CL₅₀ (rat) : 16 000 – 32 000 ppm (exposition de 4 heures)

DL₅₀ (oral, rat) : > 5 000 mg/kg

DL₅₀ (cutané, lapin) : > 5 000 mg/kg

Acétate de butyle tertiaire : (2)

CL₅₀ (rat mâle) : 4 211 ppm (exposition de 6 heures)

DL₅₀ (oral, rat) : 4 500 mg/kg

DL₅₀ (cutané, lapin) : 2 000 mg/kg

Effets de l'exposition à court terme (aigus)

INHALATION

Acétate de méthyle : Des chats et des souris exposés à 18 500 ppm ou moins pendant de courtes périodes (jusqu'à 6 heures) ont éprouvé une irritation aux yeux, de la difficulté à respirer et une dépression du SNC. Des expositions jusqu'à 55 440 pendant 10-20 minutes (souris) et 53 790 ppm pendant 14-18 minutes (chats) ont causé une accumulation de fluide dans les poumons et des décès. Aucun effet n'a été noté chez des souris à 5 000 ppm pendant 20 minutes, tandis qu'une exposition semblable a produit une irritation aux yeux et de la salivation chez les chats. Des chats exposés à 6 600 ppm, 6 heures/jour pendant 7 jours ont démontré une irritation aux yeux, une dépression du SNC, une perte de poids et quelques effets mineurs. Quatre chats sur 5 ont survécu et ont récupéré lentement. (1)

Acétate de butyle tertiaire : Des concentrations élevées de vapeur peuvent causer une stimulation (activité accrue, agitation, tremblements) ou une dépression (fatigue, étourdissement et perte de concentration possible, avec effondrement, coma et décès en cas de surexposition grave) du SNC. (2)

IRRITATION DES YEUX

Acétate de méthyle : L'application de 100 mg dans un test standard de Draize a produit une irritation modérée chez les lapins. L'application de 0,005 ml a produit des lésions graves aux cornées des lapins. (1)

Acétate de butyle tertiaire : Irritant modéré pour les yeux. Les effets d'irritation des yeux sont réversibles. (2)

CONTACT AVEC LA PEAU

Acétate de méthyle : Dans deux études, l'application de 500 mg ou 0,01 ml a produit une légère irritation chez les lapins dans des tests standards de Draize. Dans une autre étude, l'application de 20 mg a produit une irritation modérée chez les lapins dans un test standard de Draize. (1)

Acétate de butyle tertiaire : Aucune toxicité systémique n'est attendue de l'exposition cutanée aiguë. Il n'y a aucune donnée pour indiquer si cette substance est absorbée par la peau. Irritant léger pour la peau. (2)

INGESTION

Acétate de méthyle : Aucune information pertinente sur la toxicité chez les animaux n'a été localisée. (1)

Acétate de butyle tertiaire : Des doses élevées peuvent causer une dépression du SNC (fatigue, étourdissements et perte de concentration possible, avec effondrement, coma et décès dans des cas de surexposition grave). (2)

CANCÉROGÉNÉCITÉ

Acétate de méthyle : Aucune information pertinente sur la toxicité chez les animaux n'a été localisée. (1)

Acétate de butyle tertiaire : Aucune donnée spécifique disponible. Tert-butanol, le principal métabolite de l'acétate de butyle tertiaire, est un cancérigène chez les animaux. Dans une étude sur l'eau potable, le tert-butanol a produit des tumeurs rénales bénignes chez les rats mâles par l'intermédiaire d'un mode d'action a-2u-globuline, un mécanisme de tumeurs non pertinent chez les humains. Chez les souris femelles, il y avait une incidence accrue de tumeurs thyroïdes bénignes, un mécanisme de tumeurs qui n'est probablement pas pertinent chez les humains. (2)

TÉRATOGENÉCITÉ, EMBRYOTOXICITÉ, FŒTOTOXICITÉ

Acétate de méthyle : Aucune information pertinente sur la toxicité chez les animaux. (1)

Acétate de butyle tertiaire : Cette substance n'est pas toxique pour le développement. Elle n'a pas causé de toxicité maternelle et on n'a observé aucune toxicité embryofœtale ou anomalie sur le développement chez la progéniture des animaux suite à des expositions par inhalation de 1 600 ppm. (2)

MUTAGÉNÉCITÉ

Acétate de méthyle : Aucune information pertinente sur la toxicité chez les animaux n'a été localisée. (1)

Acétate de butyle tertiaire : Négatif pour la mutagénicité dans des tests in vitro et in vivo. (2)

SENSIBILISATION DE LA PEAU

Acétate de méthyle : Aucune information pertinente sur la toxicité chez les animaux n'a été localisée. (1)

Acétate de butyle tertiaire : Ne devrait pas causer de sensibilisation au contact avec la peau. (2)

TOXICITÉ SUR LA REPRODUCTION

Acétate de méthyle : Aucune information pertinente sur la toxicité chez les animaux n'a été localisée. (1)

Acétate de butyle tertiaire : Cette substance n'est pas toxique pour la reproduction. La toxicité sur la reproduction de l'acétate de butyle tertiaire a été étudiée chez des rats par inhalation. Il n'y a eu aucune effet négatif sur la performance de la reproduction ou du nombre ou de la qualité des spermatozoïdes à 1 600 ppm, le niveau d'exposition le plus élevé testé. De plus, on n'a observé aucun effet grave ou histopathologique dans les organes reproducteurs des rats ou souris mâles et femelles exposés à 1 600 ppm pendant 90 jours dans une étude de toxicité à exposition répétée par inhalation et il n'y avait aucun effet négatif sur la durée du cycle œstral chez les souris. (2)

SECTION XII : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

EFFETS ENVIRONNEMENTAUX

Empêcher le produit ou l'eau d'incendie de s'infiltrer dans les sols, les sous-sols, les égouts pluviaux et sanitaires, les lacs, les rivières, les ruisseaux et les voies d'eau publiques. Bloquer l'accès vers les drains et les fossés. Selon la réglementation, les autorités provinciales, fédérales et d'autres agences peuvent exiger d'être mises au courant de l'incident. La zone du déversement doit être nettoyée et restaurée à son état original ou selon la satisfaction des autorités. Ce produit peut être dommageable pour la vie aquatique.

SECTION XIII : ÉLIMINATION DU PRODUIT

ÉLIMINATION DU PRODUIT

Ce produit est considéré comme une matière dangereuse. Consulter les autorités locales (provinciales, territoriales ou nationales) pour connaître les méthodes d'élimination. Cette matière est aussi reconnue comme un déchet dangereux par le RCRA (É.-U.); l'élimination doit donc suivre la réglementation de l'EPA.

SECTION XIV : INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

CLASSIFICATION (TMD – DOT) : Classe 3

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PRODUIT : UN 1133

APPELLATION RÉGLEMENTAIRE : Adhésifs

GROUPE D'EMBALLAGE : II

LES CONTENANTS SONT CONFORMES AUX NORMES.

Classification basée sur la Section V du présent document.

SECTION XV : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

LIS : Tous les ingrédients de ce produit sont consignés dans la Liste Intérieure des Substances (LIS – Canada).

TSCA : Tous les ingrédients de ce produit sont consignés dans le Toxic Substances Control Act Inventory (TSCA – États-Unis).

Prop. 65 : Ce produit ne contient pas de substances chimiques reconnues par l'État de la Californie comme causant le cancer ou de la toxicité reproductive.

SECTION XVI : RENSEIGNEMENTS DIVERS

GLOSSAIRE

ASTM : American Society for Testing and Materials (États-Unis)

CAS : Chemical Abstract Services

CSA : Association Canadienne de Normalisation

DL₅₀/CL₅₀ : Dose létale et concentration létale les moins élevées publiées

DOT : Department of Transportation (États-Unis)

EPA : Environmental Protection Agency (États-Unis)

NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health (États-Unis)

RCRA : Resource Conservation and Recovery Act (États-Unis)

SGH : Système Général Harmonisé

TMD : Transport des marchandises dangereuses (Canada)

TLV-TWA : Valeur limite d'exposition – Moyenne pondérée en fonction du temps

Références :

- (1) CHEMINFO (2015) Canadian Centre for Occupational Health and Safety, Hamilton (Ontario) Canada
- (2) Fiche de données de sécurité du fournisseur

Numéro de la FDS : CA U DRU SS FS 154

Pour plus de renseignements : 1 800 567-1492

Les fiches de données de sécurité de SOPREMA sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : www.soprema.ca

Justification de la mise à jour :

- Section II

Au meilleur de nos connaissances, les renseignements contenus dans ce document sont exacts. Toutefois, ni le fournisseur mentionné ci-dessus, ni aucune de ses sociétés ne peuvent être tenus responsables, en tout ou en partie, de l'exactitude ou du caractère exhaustif des renseignements contenus dans ce document. L'utilisateur est en définitive seul responsable de déterminer si le produit convient à l'usage qu'il veut en faire. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.